





PRAXIS - ASSISTANT.E DE DIRECTION

Satisfaction

4,7/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2024/11/18

Réf. J3042





CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAXIS POUR:

- Appréhender le métier d'assistant.e de direction en établissement de santé
- S'inscrire dans son environnement
- Acquérir les outils pratiques pour être efficace au quotidien
- ▶ Praxis (nf, d'origine grecque) : ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux assistants.es de direction du secteur sanitaire et peut également répondre aux besoins de personnes en réflexion sur une réorientation ou reconversion professionnelle

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO - Non finançable par le CPF.

COORDINATEUR.TRICE



Aude Charbonnel
Juriste, consultante du Centre de droit JuriSanté du
CNEH
06 77 52 86 13 - aude.charbonnel@cneh.fr

ASSISTANTE



Cristiana Chaves
Assistante de formation Praxis du CNEH
01 41 17 15 06 - cristiana.chaves@cneh.fr

Module 1 (3 jours) - Connaissance du métier d'assistant(e) de direction en établissement de santé et de son environnement

- Positionner la fonction au sein de l'établissement
- Connaître le fonctionnement de l'établissement public de santé

Atelier 1 - La fonction d'assistant(e) de direction

- Présentation du Praxis
- Tour de table, identification des objectifs individuels au regard du programme de formation
- Présentation des fiches de poste actuelles : les contours du poste de chaque participant(e), ses missions, son positionnement

Atelier 2 - Le tandem assistant(e)/directeur

- Rappel sur le positionnement du directeur et son rôle stratégique depuis la loi HPST
- Comprendre le positionnement d'un(e) assistant(e) de direction par rapport au positionnement du directeur pour mieux comprendre ses missions
- Invités/grands témoins : un directeur d'établissement et son assistante

Atelier 3 - Connaître les acteurs internes de l'hôpital

- Les grands principes de fonctionnement d'un établissement public de santé
- L'appartenance au service public hospitalier et ses enieux
- La gouvernance interne de l'hôpital
- Les dernières actualités (Ma Santé 2022, Ségur de la santé, etc.)
- Les enjeux de la transformation des secrétariats de direction en lien avec l'évolution de l'établissement de santé (direction commune, fusion, GHT, coopération et restructuration)

Atelier 4 - Connaître les acteurs externes à l'hôpital

- L'environnement du système de santé et ses particularités
- Gérer les relations avec les partenaires extérieurs (ARS, préfecture, mairie, conseil départemental, CNG, réseau ville-hôpital, HAS, etc.)
- Identifier les partenaires extérieurs de l'hôpital
- Trouver le bon interlocuteur

Atelier 5 - Gérer le secrétariat des instances

- Les règles concernant le fonctionnement des différentes instances
- L'articulation avec les instances du GHT
- La place de l'assistant(e) de direction dans la gestion des instances

Méthodes pédagogiques

- Présentation croisée
- Travail sur la fiche de poste
- Deux grands témoins
- World café
- Quiz interactif
- Mise en situation « In basket »
- Utilisation de tableaux de bord
- Des trames de PV

Module 2 (3 jours) - Acquérir les outils pratiques pour être efficace au quotidien

- Organiser son poste de travail
- Maîtriser les règles de fonctionnement d'un secrétariat de direction
- Travailler sa communication orale et écrite
- Développer un bon relationnel au sein de l'établissement et avec l'extérieur

Atelier 6 - Organiser le secrétariat de direction

- Atelier de réflexion et analyse des pratiques sur l'organisation du poste
- Réflexion sur une maquette organisationnelle du poste d'assistante de direction
- Gestion du temps : comment s'organiser, comment optimiser son temps de travail ?

Atelier 7 - Maîtriser les écrits professionnels liés à la fonction

- Prise de note (éléments méthodologiques pour la prise de notes)
- Préparation et rédaction de courriers officiels
- Rédaction des procès-verbaux et comptes rendu d'instance et de réunion : éléments de sécurisation juridique
- Rédaction de notes et documents associés : points de vigilance pour la mise en œuvre pratique
- Communication, archivage des documents relatifs aux instances

Atelier 8 - Avoir la bonne posture et maîtriser sa communication orale

- Maitriser les fondamentaux de la communication inter-personnelle (écoute, expression, feed-back)
- Identifier les situations sources de stress et mettre en œuvre la posture adéquate, pour soi-même et pour son interlocuteur
- Identifier les outils de communication adaptés aux contextes (courriel, téléphone, entretien présentiel etc.)

INTERVENANT.E.S

- Aude Charbonnel, coordinatrice du Praxis
- Brigitte Remmery Angélique Guidez, experte du CNEH
- Martine Cappe, consultante pôle JuriSanté du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet directrice pôle JuriSanté du CNEH
- Sara Garcia, consultante pôle Stratégie du CNEH
- Céline Berthier, juriste pôle JuriSanté du CNEH
- Kelly Vang, juriste, consultante pôle JuriSanté du CNEH
 Jean-Francois Simon ou Vincent Godefroy, coach et facilitateur du changement

MÉTHODES MOBILISÉES

cf. programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature > Validation > Apprentissage Jury

Méthodes pédagogiques

- Exercices pratiques
- Echanges de bonnes pratiques
- Jeux de rôles
- Mise en situation
- Exercices pratiques, concrets, opérationnels

Validation du parcours (1 jour)

• Présentation orale du projet professionnel ou bilan sous forme ad-vitam

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 3 360 €
Non-adhérents 3 700 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 7 jours - 49h

SESSION.S

Paris 18, 19, 20, 21 mars 2025

et 21, 22, 23 mai 2025

Paris 7, 8, 9, 10 oct. 2025

et 2, 3, 4 déc. 2025

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



J3042

PRAXIS - ASSISTANT.E DE DIRECTION

| ☐ du 18/03/2025 au 23/05/2025 ☐ du 07/10/2025 au 04/12/2025 | EN PRATIQUE |
|---|--|
| Responsable de formation* □ Mme □ M. | TARIFS NETS DE TAXE |
| Prénom : Nom : Tél. : E-mail : | Tarif adhérents 3 360 € Tarif non-adhérents 3 700 € |
| Participant* Mme M. Prénom: Nom: Fonction: | LIEU La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13). 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00 |
| Service : | CONTACT |
| Etablissement* Nom | ASSISTANTE |
| Code postal : | Cristiana Chaves Assistante de formation Praxis du CNEH |
| Adresse: | 01 41 17 15 06 - cristiana.chaves@cneh.fr |
| Code postal:Ville: | |
| Facturation sur Chorus Pro SIRET de l'établissement (14 chiffres) Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ) | Signature et cachet Date |
| Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne | Accord du directeur de l'établissement pour la pris en charge financière au titre de la formation continu |

*Tous les champs sont obligatoires

sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par

sont en aucun cas cedees à des tiers à des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).